

Québec, le 18 octobre 2004

Mémoire déposé par la Chambre de Commerce Française au Canada

(section Québec) « CCFC (SQ) »

dans le cadre des consultations publiques sur la vision stratégique de la

Communauté Métropolitaine de Québec « CMQ ».

L'analyse du document de vision stratégique de la CMQ nous permet de constater de grandes similarités avec les valeurs véhiculées par la CCFC (SQ). En effet, lorsque le Conseil de la CMQ mentionne que « dans des années où la mondialisation s'accroît, l'ouverture mondiale n'est pas une option mais une condition sine qua non de développement ». Ces valeurs correspondent en tout point avec celles que nous véhiculons déjà.

Nous remarquons également, dans vos orientations générales pour le développement économique et international, qu'un des défis est d'améliorer le positionnement du territoire métropolitain à l'échelle canadienne et internationale.

Nous constatons également la grande préoccupation que la CMQ accorde à la concertation des divers organismes au niveau de leurs priorités et de leurs plans d'action afin d'optimiser les résultats concrets par rapport aux efforts consentis.

La CCFC (SQ) s'inscrit dans les valeurs que vous mettez de l'avant et vous propose sa collaboration pour bâtir ensemble une Communauté métropolitaine de Québec plus dynamique et plus prospère.

La mission première de la CCFC (SQ) est de développer les échanges économiques entre la France et le Québec; dans la foulée de cette mission, la CCFC (SQ) a mis en place un **Antenne Québec**, qui comporte deux volets :

- **Une représentation institutionnelle, pour chacun des Conseils Régionaux des régions de France à Québec, capitale du Québec.**

Ce faisant, les régions françaises s'inscrivent dans la mouvance du redéploiement des relations économiques entre la France et le Québec découlant du *Sommet de Québec*, en 2003, où Messieurs Jean-Pierre Raffarin et Jean Charest, respectivement Premier Ministre français et québécois, ont convenu de la nécessité d'arrimer davantage le Québec et la France, en regard de préoccupations communes.

La France ayant initié une démarche de décentralisation administrative vers ses Conseils Régionaux, **Antenne Québec** permettra aux intervenants de ces institutions d'être en lien direct avec leurs homologues québécois en regard de leurs préoccupations communes. Les Conseils Régionaux obtiendront ainsi un pied à terre ou, une domiciliation au Québec, leur permettant d'intensifier leurs relations politiques avec le Québec et accentuer la promotion de leurs régions respectives;

- **Service d'appui aux entreprises françaises.**

Ce service s'inscrit dans le cadre d'une démarche de renforcement et de développement des échanges économiques entre la France et l'Amérique du Nord où le Québec et, plus particulièrement, la CMQ peut apparaître, pour les entrepreneurs français, comme une porte d'entrée privilégiée sur les Amériques.

Ce nouveau service est offert aux entreprises françaises par l'intermédiaire des Conseils Régionaux français qui ont obtenu, dans le cadre de la démarche de décentralisation du Gouvernement français, la responsabilité du développement économique sur le territoire français. Les régions françaises, membres d'**Antenne Québec**, auront évidemment une

tendance naturelle à inciter les entreprises de leur région à utiliser **Antenne Québec** pour leurs activités internationales sur l'Amérique.

Les services qu'**Antenne Québec** offre aux entreprises françaises sont :

- Organisation de missions de prospection.
- Études de marché.
- Service de domiciliation.
- Recherches de partenaires.
- Services de traduction.
- Assistance aux foires et congrès.

La mission première d'**Antenne Québec** est de favoriser l'internationalisation des entreprises françaises sur l'Amérique et il découlera forcément de ces activités une panoplie de retombées économiques pour le Québec et, plus particulièrement, pour la CMQ.

En effet, les exportations des entreprises françaises vers l'Amérique via le Québec se traduiront par des ententes avec des distributeurs québécois qui verront leur chiffre d'affaires augmenter, donc création de nouveaux emplois, par également des cessions de licence pour l'assemblage ou la fabrication de produits, par l'acquisition d'entreprises

québécoises, par des prises de participation dans des entreprises québécoises, par la création d'entreprises en co-participation ou finalement par l'implantation de toutes nouvelles entreprises pour assurer la présence des entreprises françaises en l'Amérique. Cette intensification des relations économiques entre la France et le Québec aura de nombreuses retombées tangibles en termes d'investissement et de création d'emploi.

La CMQ mentionne dans son document qu'une concertation est essentielle au niveau des diverses missions à l'étranger pour attirer des entreprises sur notre territoire métropolitain; la CCFC (SQ) souscrit pleinement à cette priorité car les efforts de prospection doivent faire l'objet d'une planification très minutieuses et s'effectuer dans la plus grande cohérence possible.

Antenne Québec offre à la CMQ d'agir à titre de relayeur avec la France compte tenu de l'accès privilégié que nous avons avec les entreprises françaises par l'intermédiaire des Conseils Régionaux français et des Chambres de Commerce et d'Industrie que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire français.

Les dirigeants de la CCFC (SQ) se rendent donc disponibles à la CMQ pour rencontrer les responsables du développement économique du territoire métropolitain afin d'harmoniser nos vues et de s'assurer d'une concertation efficace qui permettront à la région métropolitaine de Québec de connaître, un développement économique à la hauteur des ses aspirations et de son potentiel.

François-Xavier Simard Jr.

Président – Chambre de Commerce française au Canada, section de Québec

FXS/nt